

Saint-Chamond • Novaciéries



Localisation

10 km de Saint-Etienne

EPCI

Saint Etienne Métropole
et la Ville de Saint-Chamond

Population

35 608 habitants

Taille de l'opération

45 hectares



Logements

250 à 300 logements,
60 logements / ha

Mixité

activités industrielles en ville, logements
à haute performance environnementale,
nouvelles fonctions urbaines (commerces,
loisirs, services à la population)

Transport

Gare TER à 800 m,
halte du futur tramway régional

Energies renouvelables

Développement et promotion des ENR,
étude pour la récupération de chaleur
produite par les industriels

Qualité environnementale

Parc urbain de 5 hectares,
stockage des eaux de pluie,
gestion des terres polluées in situ *procédé
unique en France, soutenu par l'Ademe*

Gouvernance

Workshop et réunions publiques,
maison du projet, exposition permanente
et temporaire, événements, nom du site
soumis au vote des habitants

Ambiance Halle 01 / Images: Fabrice GALLOO - FLLOO Architectes - Grenoble

La reconversion des friches industrielles des anciennes aciéries de la marine, dernièrement exploitées par GIAT Industrie, constitue un enjeu central de la politique urbaine de Saint-Chamond. Situé en cœur de ville, un espace de 45 ha est le témoin de ce passé industriel. La municipalité et Saint-Etienne Métropole, soutenus par la Région Rhône-Alpes, ont décidé de réhabiliter le site et de faire émerger un quartier mêlant activités économiques et logements, dans une perspective de revitalisation économique et de développement soutenable du territoire. Ce site est identifié comme secteur prioritaire de renouvellement urbain par le SCOT Sud Loire, annulé et à nouveau en cours d'élaboration.

La maîtrise d'ouvrage doit tirer partie des nombreuses opportunités qu'offre le site et composer avec ses fortes contraintes, notamment la présence d'activités industrielles et la pollution des sols. A cet égard, le maître d'ouvrage, en partenariat avec l'Epura, a opté pour une solution innovante et écologique qui consiste à traiter l'ensemble des terres polluées in situ par la création d'une plateforme de tri sur site et une alvéole de confinement. Ce dispositif est unique en France. Il permet une importante économie financière et également une économie de près de 1 000 tonnes de CO₂.

La fermeture des usines GIAT en 2006 a libéré près de 30 hectares de terrain. Elle constitue l'élément déclencheur du projet. Le périmètre a très rapidement été identifié comme stratégique par la Communauté d'Agglomération, la Région et l'Etat. S'est alors engagée une phase de réflexion

qui a abouti à la création d'une ZAC en 2010. Le dispositif de portage de l'opération s'est alors mis en place. Plusieurs collectivités et acteurs locaux y sont directement associés : Saint-Etienne métropole, la Ville de Saint-Chamond, la Région Rhône-Alpes, l'Epura, le Conseil général de la Loire, et l'Ademe. De nombreux partenariats ont par ailleurs été noués avec les associations d'habitants, mais aussi avec les représentants économiques du territoire. Enfin, dès 2009, la municipalité a mis en place un important dispositif de concertation via des réunions publiques, des workshop, une exposition et l'ouverture de la maison du projet. Le nouveau nom de l'opération, Novaciéries, a également fait l'objet d'une concertation : le choix du nom a été soumis au vote des habitants. Depuis 2011, des opérations événementielles sont organisées sur site (concerts...).

Tour d'horizon du projet

Le projet Novaciéries se compose de trois zones urbaines distinctes : un quartier durable, un parc paysager linéaire et un écosite industriel. La plateforme basse du périmètre, et plus particulièrement la Halle 01 et ses abords, sera reconvertie en quartier durable regroupant logements, commerces et équipements structurants. Située en proximité immédiate du centre-ville, cette zone constitue un espace stratégique en termes d'**articulation du projet avec son environnement**. La localisation du site ouvre de nombreuses opportunités en matière de redynamisation des commerces à proximité et de promotion des modes de déplacements collectifs et doux : proximité de la gare de Saint-Chamond, halte ferroviaire tram-train en bordure de site, envisagée à terme.

L'interface entre le projet de quartier durable et le centre historique se fera au niveau de la Halle 01, bâtiment métallique hérité du passé industriel du site, situé au contact immédiat de la ville. Celle-ci devrait abriter un supermarché de centre-ville, et une galerie marchande, organisés autour d'une promenade centrale. Il est également envisagé d'implanter un **pôle culturel** composé d'un cinéma multiplex et d'une salle de spectacle. Certains services de la Ville et de l'OPH pourraient également s'installer à proximité. Le programme comprend la création de 90 logements énergétiquement sobres, le maître d'ouvrage exigeant la réalisation de bâtiments passifs ou BBC. Les quartiers situés au Nord de la Halle 01, interfaces avec l'hypercentre de Saint-Chamond, sont également partie intégrante du quartier durable. Une ambitieuse opération de restructuration urbaine portée directement par la Ville de Saint-Chamond achèvera de tisser le lien entre le pôle d'attractivité de la Halle 01 et le centre-ville.

Le parc paysager linéaire de 5 hectares revêt un caractère structurant à l'échelle du site. Il constitue l'**épine dorsale du projet**, traversant le site du Nord au Sud. A l'instar de la Halle 01, ce parc vise à ouvrir le quartier sur son environnement, c'est

pourquoi une part belle est donnée aux **modes doux** sous toutes leurs formes (pistes cyclables, cheminement piéton, skatepark...). Cependant, ce parc se veut être plus qu'un lieu de passage. Ainsi des équipements publics structurants sont prévus et une signalétique pédagogique réalisée par des designers permet une promenade contemplative autour de l'histoire et de la mémoire industrielle du lieu. Enfin, un jardin d'eau sera réalisé au sein du parc. Il sera alimenté par les eaux pluviales de toitures des bâtiments industriels. Il rappellera la présence du Gier sur le site tout en permettant de jouer un rôle de rétention des eaux.

Cohabitation industrie/habitat : entre contraintes et synergies

Avec 38 000 m² de locaux d'activité disponibles et 50 000 m² de SHON à développer, la vocation principale du projet Novaciéries est essentiellement économique. En effet, malgré la fermeture des usines GIAT en 2006, l'activité industrielle s'est maintenue sur la plateforme basse. Ainsi une quinzaine d'entreprises, essentiellement des PME sont toujours présentes sur place. Elles interviennent toujours dans le domaine de la grosse mécanique (activité historique du site), essentiellement sur les marchés de l'énergie. Le maître d'ouvrage souhaite, non seulement pérenniser les activités existantes, mais également favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur le secteur Ouest du site (plateforme haute). Ainsi, un ensemble de 14 hectares sera aménagé en vue d'accueillir des entreprises industrielles, mécaniques ou spécialisées dans l'énergie et l'écoconstruction. Cet **éco-site** se veut exemplaire en matière d'impact environnemental du projet. La question de la **gestion des interfaces entre activités industrielles et habitat** est au cœur de la réflexion du maître d'ouvrage.

Les études préalables à la création de la Zac avaient mis en évidence le faible impact sonore de la zone industrielle sur la plateforme basse du projet du fait de la nature des activités et de la topographie.

L'impact sonore de l'implantation de nouvelles activités à proximité des logements reste toutefois à évaluer. La problématique du flux de poids lourds a également été prise en compte via la création d'une nouvelle voirie reliant directement la zone à l'échangeur autoroutier sans transit par les voiries urbaines existantes. Ce choix permet de protéger le nord du périmètre de la circulation de poids lourds.

Au-delà des contraintes, cette cohabitation peut être l'occasion d'enclencher des **synergies entre logements et industries**, notamment dans le domaine énergétique. La grande superficie offerte par les toitures du patrimoine industriel offre la possibilité d'installation d'une surface importante de panneaux solaires. Par ailleurs, les process industriels sont fortement énergivores. Afin de réduire les déperditions et ainsi d'accroître le rendement énergétique, des procédés de récupération de chaleur sont envisagés.

Le développement de synergies efficaces nécessite une forte implication des industriels et des habitants dans le projet, en vue de cerner les attentes de chacun et coconstruire des solutions adéquates.

Ce dispositif de **concertation et de collaboration** est d'ores et déjà engagé par la maîtrise d'ouvrage. Les industriels déjà présents et ceux désirant s'implanter sur le site seront intégrés à la co-élaboration de l'écosite.

L'aide de la Région Rhône-Alpes

a permis la réalisation d'une étude de marché habitat et d'une étude de faisabilité portant sur les principes d'aménagement. L'ensemble des lauréats ont également été invités par la Région à participer à un club d'échange de bonnes pratiques.



Parc urbain / Images Fabrice GALLOO - FLEOO Architectes - Grenoble


Contacts

Pascal Premillieu

Responsable du Service
Aménagement Opérationnel de
Saint Etienne Métropole
p.premillieu@agglo-st-etienne.fr
04.77.49.21.46

Région Rhône-Alpes

DPT / service Foncier Aménagement
dptiptc@rhonealpes.fr
04 26 73 46 67

En partenariat avec 
Agences d'urbanisme Rhône-Alpes

Retrouvez l'ensemble des fiches
Quartiers Durables Rhône-Alpes sur
www.territoires.rhonealpes.fr